

M. Lawrence: Et si on nationalisait?

M. Lamontagne: C'est déjà fait.

[Français]

Mais les députés comprendront tous, je pense, que tout de même les négociations sont en cours. Depuis que je suis titulaire de ce ministère des médiateurs ont été nommés dans deux cas avec le CUPW et le GLT. De plus nous avons eu des négociations avec le Conseil du Trésor, parce que, comme on le sait, ce dernier est l'employeur des facteurs. J'ai déjà rencontré pendant deux heures . . .

[Traduction]

Nous faisons tout notre possible pour que les Postes coûtent le moins possible et pour offrir le meilleur service possible.

Des voix: Bravo!

* * *

[Français]

LE CODE CRIMINEL

ON DEMANDE UNE MODIFICATION PRÉVOYANT DES PEINES PLUS SÉVÈRES POUR LE MEURTRE DE POLICIERS ET DE GARDIENS DE PRISON

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, je désire poser une question au solliciteur général.

A la suite de l'assassinat du directeur de l'Institut Archambault, M. Michel Roy, j'ai proposé hier une motion en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement pour demander à la Chambre de se pencher sérieusement sur la montée de la violence au Canada. Ma question est la suivante: Étant donné que les meurtres se multiplient à l'égard des policiers et des gardiens de prison et qu'on en est rendu à s'attaquer aux directeurs même, est-ce que le solliciteur général est en mesure de dire à la Chambre s'il veut sérieusement étudier cette question avec ses collègues du cabinet et, par la suite, présenter au Parlement une mesure en vue de modifier le Code criminel de façon à rendre plus sévères les sanctions à l'égard de ceux qui n'ont aucun respect de la vie? Est-ce que le solliciteur général est disposé à s'engager dans cette voie?

L'hon. J.-J. Blais (solliciteur général): Monsieur le président, je remercie l'honorable député de ses remarques. En effet, comme je l'ai dit hier, en le remerciant de ses interventions ainsi que de celles de ses collègues, il s'agit là d'une question très sérieuse. Au sujet des allégations qu'il a avancées sur la recrudescence de certains crimes qu'il a identifiés, je lui demanderais de me fournir les détails qui pourraient appuyer les allégations et les instances qu'il a faites.

M. Lambert (Bellechasse): Je désire poser une question supplémentaire, monsieur le président.

L'invitation que vient de me faire le solliciteur général mérite une réponse, et pour avoir la réponse, justement aujourd'hui j'ai posé la question au *Feuilleton* de la Chambre pour connaître tous les détails depuis quelques années sur la question que vient de me poser l'honorable solliciteur général, et dès que j'aurai la réponse, je la communiquerai au solliciteur général, et j'espère que lui de son côté va s'engager à étudier sérieusement la réponse qu'il aura reçue et que, par la suite, il présentera sérieusement au Parlement un amendement au

Questions orales

Code criminel de façon que nous puissions espérer dans notre pays qu'il y ait un peu plus d'ordre . . .

* * *

● (1427)

[Traduction]

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LES PROPOSITIONS GOUVERNEMENTALES DE RELANCE DE L'ÉCONOMIE PRÉPARÉES EN VUE DE LA CONFÉRENCE DES PREMIERS MINISTRES

Mlle Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Maintenant que le gouvernement a rendu public le document qu'il a préparé concernant la récente réunion des ministres des finances et en vue de la réunion prochaine des premiers ministres sur les prévisions et les objectifs à moyen terme de l'économie canadienne, est-ce que le premier ministre, avec l'esprit de collaboration qu'on lui connaît habituellement, rendra également publics les documents du gouvernement sur les prévisions et objectifs à court terme en vue de résoudre la crise économique actuelle qu'il a l'intention de soumettre la semaine prochaine aux premiers ministres? Je présume que de tels documents existent bien?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Je vais prendre en considération la demande de l'honorable représentante.

Mlle MacDonald: Le premier ministre avouera-t-il, puisqu'il n'a aucun de ces documents à présenter ici à la Chambre, que ces propositions n'existent tout simplement pas et qu'il se contente en fait de se décharger sur les gouvernements principaux du soin de régler les problèmes économiques que son gouvernement a créés, déclarant ainsi non seulement faillite sur le plan financier, mais également sur celui des idées?

M. Trudeau: Il s'agit certes là, monsieur l'Orateur, d'un énoncé d'opinion plutôt que d'une question.

* * *

LES TRANSPORTS

L'OCCASION POUR LES INTÉRESSÉS D'EXPRIMER LEURS VUES SUR LE SERVICE VOYAGEURS DES CHEMINS DE FER

M. Don Mazankowski (Vegreville): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre des Transports, en ce qui concerne le projet définitif pour la mise en place d'un service voyageurs transcontinental dans l'Ouest. Comme les députés et les commissions ont reçu de nombreuses instances à propos du calendrier de mise en œuvre et de la structure de ce projet et aussi des mises à pied éventuelles, et étant donné que le comité des transports par chemin de fer n'a pas donné l'occasion aux nombreux citoyens des petites localités du Nord de l'Ontario d'exprimer leurs vues sur le service voyageurs des chemins de fer, quelle mesure le ministre entend-il prendre pour garantir que les opinions et les vues de ces gens, qui sont grandement touchés par ce projet, seront effectivement entendues et prises en considération?